

La question de la production et de la distribution de l'eau fut ensuite définitivement arrêtée.

L'alimentation des vaches laitières fut aussi étudiée, de même que la conservation du lait dans les laiteries et glaciers du fermier.

Les ustensiles à employer furent minutieusement étudiés tant pour leur construction que pour les soins de propreté qu'il faut en prendre.

L'âge du lait fut discuté et il fut admis qu'aucun lait âgé de plus de 24 hrs ne pourrait être livré à la consommation, à moins que ce ne soit un lait stérilisé immédiatement après la traite et *sur le lieu de production*.

Après quelques considérations générales la séance fut levée.

R. M.

SOCIETES

SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL.

Séance du 5 février 1907

Présidence de M. MARIEN

Au début de la séance, M. Monod adresse les félicitations de la Société médicale à M. le Dr Loir, à l'occasion de sa récente nomination, comme premier titulaire à la nouvelle chaire de biologie de la faculté de médecine de l'Université Laval. C'est le premier français qui soit nommé professeur et c'est à la fois un grand honneur et une excessive bonne fortune, pour notre Université nationale, de compter parmi son personnel enseignant le neveu de l'illustre Pasteur et son collaborateur de plusieurs années.

M. DE MARTIGNY propose un vote de remerciement à la Faculté de la part de la société médicale dont M. Loir est un des membres honoraires.

Adopté.

Le secrétaire communique une lettre de M. le Dr Lachapelle — président du collège des médecins et chirurgiens — demandant le concours et l'appui de la société pour aider à la passation, devant la législature provinciale, de nombreux amendements à la loi médicale actuelle.